



---

Etaient présents : André DUJOLS, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, François LACHAZE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, Régis JOUDRIER, Christian LAFARGE

Ordre du Jour

Orientations budgétaires

Marché de travaux

Finances

Taxe de Séjour départementale

Demandes de subventions

Régie Culture

Questions diverses

---

1. Orientations budgétaires

Le Président fait lecture du projet du document d'orientations budgétaires qui dresse le bilan des actions de l'année 2019 et propose des orientations pour l'année 2020.

Cette année, veille de renouvellement des exécutifs locaux, les orientations budgétaires sont accompagnées d'un document retraçant l'intervention de la communauté de communes par commune depuis sa création.

Le débat s'engage. Le document final des OB sera envoyé avec la convocation du conseil communautaire.

2. Marché de travaux

a. Avenant marché de travaux - Col de Légal (DEB 2019 096)

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation des avenants suivants :

- Avenant 1 au lot 10 : SARL Hubert JOANNY : + 5268.67€HT
- Déclaration de sous-traitance SARL Hubert Joanny vers SARL VERGNE Menuiserie
- Avenant 6 au lot 9 : Cance : + 1106.40€HT

b. Avenant Marché de travaux - Stade à St Cernin (DEB 2019 097)

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation des avenants suivants :

- Déclaration de sous traitance SARL Hubert Joanny vers SARL Charle et Mouysset
- Avenant 1 lot 5 : + 13692€HT

3. Finances

a. Crédit Relais - subventions (DEB 2019 099)

Le Président rappelle les différents projets d'investissement de la communauté de communes. Il précise que les délais de versements de subventions s'allongent et pèsent sur la trésorerie de la communauté de communes.

→ Les élus valident à l'unanimité l'ouverture d'un prêt relais assis sur les attributions de subventions, selon la proposition de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, avec les caractéristiques suivantes :

<b>Montant</b> : 390 000,00€ (trois quatre vingt dix mille euros), <b>Durée</b> : 24 mois
<b>Conditions financières</b>
<b>Taux Fixe</b> : 0.30% trimestriel sur 24 mois Commission d'engagement 0.15%, Frais de dossier néant

b. Avenant contrat de prêt : crédit-relais 5392815 (DEB 2019 100)

Le Président rappelle aux élus que l'an passé, la communauté de communes a souscrit un crédit relais pour une durée initiale de 12 mois et pour un montant de 510 000€.

Compte tenu des retards dans les versements des subventions des partenaires, il propose aux élus de demander la prolongation du crédit-relais 5392815 pour une durée de 1 an supplémentaire soit jusqu'au 25 décembre 2020. Le capital restant dû s'élève aujourd'hui à 260 182.16€.

→ Les élus approuvent à l'unanimité la proposition du Président et l'autorise à signer tout document afférant à cette décision.

c. Arbitrage vers taux fixe - contrat n°MIS524676EUR001 (DEB 2019 095)

→ Les élus valident à l'unanimité la proposition du Président de passage vers un taux fixe à la date du 01/03/2020 du prêt n°001, en exécution du contrat de prêt n°MIS524676EUR souscrit auprès de la CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL selon les caractéristiques suivantes :

**Caractéristiques et conditions financières de la tranche à taux fixe :**

Montant : 53 939,43 EUR

Durée d'amortissement : 10 échéances d'amortissement, soit jusqu'au 01/03/2030

Durée d'application du taux d'intérêt : 10 échéances d'intérêts, soit jusqu'au 01/03/2030

Périodicité des échéances d'amortissement et d'intérêts : annuelle

Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 0,51 %

d. Ligne de trésorerie (DEB 2020 006)

→ Les élus retiennent à l'unanimité la proposition de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin pour le renouvellement de la ligne de trésorerie, selon les conditions suivantes :

<b>Montant</b> : 1 200 000,00€ (un million deux cent mille euros), <b>Durée</b> : 12 mois
<b>Taux fixe de 0.60%</b>
<b>Commission d'engagement de 0.10%</b>

4. Convention taxe de séjour départementale (DEB 2019 101)

Le Président rappelle aux élus que la communauté de communes a validé en octobre dernier les tarifs de taxe de séjour intercommunale et a précisé qu'une taxe additionnelle de séjour départementale allait être mise en place.

Dans ce cadre, il précise que la taxe additionnelle va être collectée puis reversée au département par l'intercommunalité.

→ Les élus approuvent à l'unanimité les propositions du Président et l'autorisent à signer ladite convention annexée à la délibération.

5. Demandes de subventions

a. Demande de financement DETR- Longairoux (DEB 2020 001)

Le Président rappelle aux membres du bureau que la communauté de communes a le projet de restructurer et de développer le site de Longairoux: Base de Loisirs et camping.

→ Les élus valident à l'unanimité la sollicitation des financeurs partenaires et le plan de financement présenté.

b. Demande de sub DETR assainissement (DEB 2020 005)

Le Président rappelle aux membres du bureau que la communauté de communes à divers projet assainissement collectif à lancer à la suite du transfert de compétence pour l'année 2020.

Les projets sont les suivants :

- Projet 1 : Réhabilitation et amélioration des la STEP et du poste de relevage de St Cernin
- Projet 2 : Révision du zonage d'assainissement et diagnostic STEP et réseaux de la commune du Vaulmier
- Projet 3 : Révision du zonage d'assainissement et diagnostic STEP et réseaux de la commune de Freix Anglards
- Projet 4 : Réhabilitation de la STEP du Mont à St Martin Cantalès
- Projet 5 : Révision du zonage d'assainissement collectif Tranche 1

Afin de pouvoir réaliser l'ensemble de ces projets, il propose de déposer un dossier DETR pour chacun des projets cités.

→ Les élus valident la sollicitation des partenaires financiers et les plans de financements présentés.

## 6. Ajout tarif régie culture (DEB 2020 008)

Le Président présente aux élus la nécessité d'actualiser les tarifs de la régie de son service culturel.

Il rappelle les tarifs institués pour les spectacles:

- Tarif A: Entrée adulte : 5€
- Tarif B : Entrée enfant de 5 à 17 ans : 3€
- Tarif C: concert adulte : 12€
- Gratuit pour les moins de 5 ans

D'autre part, dans le cadre de manifestations particulières il pourra être décidé de procéder à la gratuité du spectacle.

Enfin il propose que dans le cadre de la création de nouveaux livrets soient institués de nouveaux tarifs:

- livrets collection patrimoine: 1.50€ prix public
- livrets collection patrimoine: 1.20€ prix pour partenaires
- livre Mon Paysage, Mon Patrimoine: 10€ prix public
- livre Mon Paysage, Mon Patrimoine: 8€ prix pour partenaires

→ Les élus valident à l'unanimité les propositions du Président.

## 7. Questions diverses

### a. Convention Ecomobilier (DEB 2020 010)

→ Les élus valident à l'unanimité la signature d'un nouveau contrat CTMU pour la période 2019-2023. Celui-ci a pour objet la prise en charge opérationnelle des DEA par Eco-mobilier sur le territoire de la collectivité ainsi que le versement de soutiens financiers pour les tonnes de DEA collectées séparément (collecte par Eco-mobilier) et pour les tonnes de DEA collectées non séparément (collecte par la collectivité) ainsi que des soutiens aux actions de communication.

### b. Adhésion Syndicat D'Energies du Cantal

Le Président présente aux élus la demande du SDE. Celui-ci propose que les communautés deviennent adhérentes du syndicat notamment pour l'éclairage des voiries des zones d'activités ainsi que pour les projets de borne de recharge de véhicules électriques.

Considérant que les adhésions à des syndicats relèvent des attributions du conseil communautaire, il propose que cette demande soit étudiée lors d'une prochaine réunion de conseil communautaire.

### c. Coopérative Laitière de St Bonnet de Salers

Le Président informe les élus qu'il a rencontré les administrateurs de la Coopérative de St Bonnet de Salers. En effet, ceux-ci ont présenté leurs futurs besoins en surface notamment

pour créer une beurrerie et aménager une salle de conditionnement permettant de nouveaux types de vente.

→ Les élus valident la mise en place d'une réflexion pour un éventuel agrandissement du bâtiment et propose de l'inclure dans les orientations budgétaires.